

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX. REDACTION-ANNONCES-ABONNEMENTS. PRIX: 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 1906. Inter. 1106. TOURCOING: 33, rue Carat. Téléph. 37. CHATELAIN: 23, rue de la Liberté.

Comment se présentent les négociations pour l'emprunt. La question d'un emprunt international sera sans doute résolue sans délai, par la négative ou l'affirmative. Deux réunions décisives sont consacrées à cet effet: l'une celle de la Commission des réparations - l'autre celle du Comité international des banquiers.

Comment se présente le problème? Rappelons d'abord que le Comité des banquiers, qui comprend des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Belgique et des Etats-Unis, fut chargé, suivant la formule officielle, de faire une étude et un rapport à la Commission des réparations sur les conditions dans lesquelles le gouvernement allemand pourrait, en l'état de ses obligations, telles qu'elles sont définies par le traité de Versailles et en particulier par l'état des paiements du 5 mai 1921, contracter des emprunts à l'étranger dont le produit servirait au rachat partiel du capital de la dette-réparations.

N'ayant pas trouvé, dans le cadre qui leur était fixé, une étiologie suffisante pour déterminer les bases essentielles d'un emprunt, les banquiers se sont adressés à la Commission des réparations - où de laquelle ils tenaient leur mandat - pour lui demander de définir ce dernier, tout en exprimant le vœu, que plus franchement coulé leur fussent données, si vraiment on voulait aboutir à un résultat.

La dette-réparations de l'Allemagne, telle qu'elle est fixée par l'état des paiements du 5 mai 1921, est-elle irréductible? En d'autres termes, le Comité des banquiers pense-t-il que l'émission d'un emprunt extérieur allemand dépend d'une réduction préalable de la dette-réparations. Telle est la question inéluctablement posée. La Commission des réparations s'est réunie mercredi officiellement et les avis des divers représentants ont été exposés. Avant la réunion, M. Louis Dubois, président de la Commission des réparations, avait conféré avec M. Poincaré.

Enfin, croisons-nous, a maintenu son refus de se prêter à une réduction quelconque de notre créance. Il aurait déclaré, par contre, qu'il était disposé à autoriser la délégation française à envisager certaines combinaisons liées avec la question des dettes interalliées.

Après ces dernières informations, les représentants financiers alliés, y compris celui de la Belgique, auraient adopté la proposition américaine consistant dans une réduction de la dette allemande, condition indispensable de tout emprunt grand ou petit. Mais comme la France ne peut accepter aucun sacrifice nouveau, il faudrait que ses créanciers consentissent à réduire leur créance proportionnellement à l'annulation qui serait exigée sur la créance française.

Cette solution sera-t-elle adoptée ou bien les pourparlers seront-ils rompus? C'est ce que le débat doit en réalité examiner. L. G...

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE. Lorsque la Chambre cessera aujourd'hui ses vacances de la Pentecôte, elle sera tout près d'avoir achevé les cinq mois auxquels les lois constitutionnelles fixent la durée minimale de la session ordinaire et cette session ne pourra guère se prolonger encore pendant beaucoup plus de deux mois. Si l'on jette un regard en arrière, on ne peut s'empêcher de constater qu'elle a fait bien peu de chose de législative depuis le commencement de l'année.

LES DRAMES DE L'AIR. L'ACCIDENT DE FOLKESTONE. Le pilote aurait été frappé d'insolation. Londres, 7 juin. — Une enquête a eu lieu à Folkestone, sur l'accident d'aéroplane qui a fait, samedi, trois victimes, au large de cette ville: M. Morin, pilote, et deux passagers, le docteur Gordon Ley, de Londres, et M. Paul Carrol, de Paris.

LES DRAMES DE L'AIR. L'ACCIDENT DE FOLKESTONE. Malgré cet accident, le nombre des passagers sur le parcours Londres-Paris n'a pas diminué.

L'AFFAIRE BESSARABO appelée aujourd'hui jeudi devant les Assises de la Seine

UNE FEMME INculpée DE L'ASSASSINAT DE SON MARI AVEC SA FILLE COMME COMPLICE. Paris, 7 juin. — Le jeudi 5 juin, Mme Bessarabo et sa fille, Pauline Jacques, comparaitront devant les Assises de la Seine, pour y répondre, la première, du crime d'homocide volontaire, avec préméditation, sur la personne de son mari, Jacques Weissmann, dit Bessarabo, et la seconde, de l'inculpation de complicité.



M. BESSARABO, la victime. M^{me} BESSARABO, la coupable présumée. Paris, 7 juin. — Le jeudi 5 juin, Mme Bessarabo et sa fille, Pauline Jacques, comparaitront devant les Assises de la Seine, pour y répondre, la première, du crime d'homocide volontaire, avec préméditation, sur la personne de son mari, Jacques Weissmann, dit Bessarabo, et la seconde, de l'inculpation de complicité.

LES RÉPARATIONS UN DISCOURS AGRESSIF DE HUGO STINNES

Berlin, 7 juin. — A l'occasion d'une réunion tenue à Essen par les associations économiques de l'Allemagne du Nord-Ouest, M. Hugo Stinnes a prononcé un discours sur la situation économique actuelle et s'est occupé notamment de la question de l'emprunt.

Le mandat des banquiers. Paris, 7 juin. — On annonce que dans sa séance de ce matin la Commission des réparations, après avoir entendu l'exposé fait par chacun des délégués, a considéré par 3 voix contre une que le mandat donné au Comité international des banquiers devait être élargi, c'est-à-dire qu'une considération ne devrait retenir les membres du Comité dans l'expression de leur sentiment sur les conditions d'un emprunt extérieur allemand.

Un vol de 400.000 dollars. Hong-Kong, 7 juin. — La succursale d'Hong-Kong d'une banque japonaise, a constaté la disparition dans ses coffres, de 400.000 dollars de billets de banque.

L'EXPLOSION A BORD DU « VILLA-FRANCA » 150 MORTS. On mande de Buenos-Ayres que ont été tués trente personnes ont trouvé la mort à la suite de l'explosion qui se produisit à bord du steamer « Villa-Franca ». Ce bateau longeait la rivière Parana et transportait des touristes à destination des chutes de l'Iguazou.

Un train déraille près de Dusseldorf DEUX TUÉS ET PLUSIEURS BLESSÉS. Mayence, 7 juin. — On mande de Dusseldorf que, hier soir, vers 9 heures, un train allant dans la direction de Cologne, a déraillé à la sortie de la gare. Un wagon de seconde classe est sorti des rails, entraînant toute la queue du train.

Lettre de Bruxelles

Bruxelles, 7 juin 1922. Les fêtes de Pentecôte ont agité tous les esprits et tous les cœurs, loin des problèmes décevants de la vie. Si, au cours de ces belles journées, on a congrégé, de-ci, de-là, à Louvain avec le Borenbonnd, à Bruxelles avec les syndicats chrétiens et socialistes, à Namur avec les mutualités, à Luxembourg avec les journaliers, on peut dire que ce fut partout du bon travail pratique, sérieux, une mise au point de questions proches et actuelles, loin de toute ébriété et de toute passion. Le bon sens, d'ailleurs, semble reprendre ses droits, depuis que les socialistes, et leurs frères cadets les communistes, sont littéralement abasourdis par l'étrange et infernale expérience de Moscou.

Le second fait qui mérite une mention, c'est la déclaration faite par M. Heileppette, ministre d'Etat, au Congrès du Borenbonnd à Louvain. Le Borenbonnd est la plus puissante des œuvres sociales du pays flamand. Non seulement, il vit, grandit et domine; mais il soutient, de ses deniers, une foule d'autres œuvres qui n'ont avec lui d'autre affinité que d'être chrétiennes. Le Borenbonnd est l'âme de l'âme flamande. D'autre part, M. Heileppette, l'un des premiers auteurs de la sociologie chrétienne en Belgique, est Flamand et un des chefs les plus écoutés du mouvement flamand. Or, dans le discours qu'il a prononcé, devant le Borenbonnd, M. Heileppette n'a pas hésité à dire que les Allemands ne paieraient que s'ils y sont forcés et que les Belges ne leur pardonneront que lorsqu'ils régleront leurs fautes, qu'ils promettent de ne plus recommencer et qu'ils auront payé leurs dettes.

Dans une telle bouche et dans un tel milieu, ces paroles sont à retenir. Elles prouvent que les Flamands ne sont pas tous prêts à oublier et, par mépris pour la culture française, à se livrer à la culture allemande. Le Borenbonnd a réalisé des merveilles dans les régions dévastées et c'est sans doute, parce qu'il a vu de près les souffrances de Valenciennes, qu'il a rompu que M. Heileppette prononçât des paroles de justice et de vérité et qu'il les a acclamées. S...

Concessions de terres en Russie à des coopératives italiennes. Rome, 7 juin. — Les journaux annoncent la signature des préliminaires d'un accord en vertu duquel le gouvernement des Soviets consent à un consortium de coopératives socialistes italiennes, la concession de 100.000 hectares de terrain cultivable dans la Russie méridionale.

LES EXCURSIONS DANS LES ALPES SUISSES DEUX TOURISTES TUÉS ET HUIT DISPARUS. Genève, 7 juin. — La foute des neiges multiplie les accidents dans les Alpes suisses. Trois jeunes gens étaient partis de Sion (canton du Valais), pour faire l'ascension du Mischabel. Ils furent surpris par une avalanche: l'un d'eux, le jeune Krättensbühl Suisse allemand, a été tué; l'autre, Henri Favre, de Sion, grièvement blessé et le troisième, un jeune vaudois, a été tué.

La protection DES PIGEONS-VOYAGEURS. Depuis l'ouverture de la saison colombophile, les nombreux amateurs de notre région se plaignent amèrement, et avec juste raison, qu'il ne se passe pas de concours sans que l'un de leurs sujets tombe en vol. Le nombre est très grand, ne revient jamais plus les meilleurs sujets qui, en maintes circonstances, ont obtenu des succès. Ceux-ci sans aucun doute, sont tombés au cours de leur voyage, sous le plomb meurtrier d'un chasseur ou d'un braconnier.

Le taux de l'escompte de la Banque nationale en Belgique. Bruxelles, 7 juin. — A partir du 8 juin, la Banque Nationale abaissera le taux de son escompte pour les traites acceptées et non acceptées de 1/2 % et augmentera le taux pour les prêts sur fonds publics de 1/2 %.

La transfusion du sang. Londres, 7 juin. — Le docteur Cruchet, délégué au congrès médical de Plymouth par l'Université de Bordeaux, a exposé, aux membres de cette réunion, les procédés qui lui ont permis de transfuser avec succès, à plusieurs malades, du sang de mouton au lieu et place de sang humain et exactement avec les mêmes résultats.

Un chène de 400 ans à Versailles. Versailles, 7 juin. — Le service d'inspection des eaux et forêts vient de faire dégrader le fameux chène du parc de Versailles, qui a 400 ans, et qui est âgé de 400 ans. Il est d'une venue magnifique, exempt de toutes branches jusqu'à 40 pieds au ras du sol et mesure à un mètre de hauteur, environ cinq mètres de circonférence.

Une protestation à propos de l'attentat contre M. Scheidemann. Berlin, 7 janvier. — Une grande manifestation de protestation a été organisée à propos de l'attentat dirigé contre le personnage de M. Scheidemann et organisé pour ce jour à Cassel.

Le chène de la Reine s'élève majestueux et vivaces sur le chemin de Trianon, dans une petite clairière de 10 mètres de large garnie de bancs et décorée d'un escalier accessible.

LE MARÉCHAL FRENCH COMTE D'YPRES



Louvain, 8 juin. — Le roi George V vient de conférer au maréchal French, vicomte d'Ypres, et à ses héritiers mâles, le titre de comte d'Ypres.

LA CONFERENCE DE LA HAYE

Une réponse italienne au mémorandum de M. Poincaré. Suivant un journal anglais, M. Schanzer préparait une note en réponse au mémorandum de M. Poincaré. Le gouvernement italien déclara qu'il ne considère les restrictions et limitations suggérées par la note française, comme de nature à compromettre le succès de la conférence.

UNE DEMARCHE DE M. PASQUAL DÉPUTÉ DU NORD

La Médaille de la Reconnaissance Française pour les personnes citées à l'ordre de la Nation. M. Léon Pasqual, député, a reçu la lettre suivante du ministre de l'Intérieur, en réponse à ses démarches réitérées en faveur des personnes citées à l'ordre de la Nation: Vous avez bien voulu me demander si j'estimais qu'il fût possible de proposer pour la Médaille de la Reconnaissance Française, dont le décret d'attribution vient d'être promulgué, les personnes citées à l'ordre de la Nation, qui recevraient ainsi un nouvel et éclatant témoignage de la gratitude du pays.

Le Ministre de l'Intérieur (Signé): Mausoury. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision du ministre de l'Intérieur, et nous adressons nos sincères félicitations à M. Pasqual, qui l'a inspirée.

LA PROTECTION DES PIGEONS-VOYAGEURS

Les pigeons, grâce à la transmission rapide des renseignements qui leur étaient confiés ont sauvé l'existence d'un grand nombre de nos braves poilus. La loi du 4 mars 1908, modifiant l'article 4 de la loi du 22 juillet 1896, punissait d'une amende de 16 à 100 fr. sans préjudice de tous autres dommages et intérêts, et de l'application, le cas échéant, des peines portées aux articles 454 et 401 du code pénal, toute personne qui, en l'importe quel temps ou quel lieu, par n'importe quel moyen, aura capturé ou dérangé, ou tenté de capturer ou de déranger, ou tenté de capturer ou de déranger des pigeons-voyageurs ne lui appartenant pas.

La loi est formelle, mais devant le préjudice causé aux amateurs par la perte de leur pigeon, tombant sous le plomb d'un chasseur, elle n'est pas assez rigoureuse. Elle de vrait avoir des sanctions plus sévères: la peine de prison devrait être appliquée, car tout pigeon qui succombe dans les conditions que nous disons plus haut, est un auxiliaire précieux perdu pour le pays.